



GSA

SMDEA⁰⁹
NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE L'EAU

réseau31
service public de l'eau



Le projet Garonne-Salat-Arize (GSA) est le résultat d'une entente entre le Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement de l'Ariège (SMDEA 09) et le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (RESEAU 31) dans le but de mutualiser leurs projets respectifs de renforcement de la production et du transport de l'eau potable entre les confluences Garonne-Salat et Garonne-Arize. Les principaux objectifs de la phase 1 du projet sont :

- **Le renforcement de la production avec la construction d'une nouvelle Usine de traitement d'eau potable (UTEP) à Carbonne et d'une capacité de 700 m³/h mené par le SMDEA 09**
- **La construction d'un nouveau réservoir sur la commune de Gensac-sur-Garonne d'une capacité de 2200 m³.**
- **La création d'une adduction de 11.8 km entre la nouvelle usine et le futur réservoir de Gensac-sur-Garonne**



Renforcer ses capacités de production à l'horizon 2040 (point de rupture identifié avec le système de production actuel)



Sécuriser la production d'eau potable : double prélèvement Garonne/Arize, protection des prélèvements, construction hors zone inondable



Améliorer la qualité de l'eau distribuée (**abandon des puits de Grand Dinatis** à Rieux)



Régulariser l'autorisation de prélèvement pour la distribution d'eau potable



Améliorer la qualité de l'eau distribuée : Ausseing, Mazères, Lavelanet/St Julien, St Michel



Sécuriser la production d'eau potable (protection complexe des captages actuels)



Renouveler les installations vétustes situées en zones inondables



Sécuriser la production d'eau potable



Proposer une solution pérenne aux communes haut-garonnaises qui pourraient bénéficier du projet (Cazères, Couladère, etc.)

PRÉSENTATION DE L'USINE : CONTEXTE DU PROJET



Renforcement de l'alimentation en eau potable du territoire Garonne-Salat-Arize

14,3 Millions €

usine actuelle, 300 m³/h

future usine, 770 m³/h



L'ÉQUIPE PROJET DE L'USINE

Maitre d'ouvrage



Entente



Groupement d'entreprise travaux
SOGEA SUD OUEST HYDRAULIQUE
SANTERNE AQUITAINE
ARTOMNIA



Travaux réseaux
Réseaux SA

Maitre d'œuvre : Cabinet ARRAGON
Dossiers règlementaires : DEKRA



Contrôleur technique : APAVE



Coordonnateur SPS : CGELIN PRÉVENTION

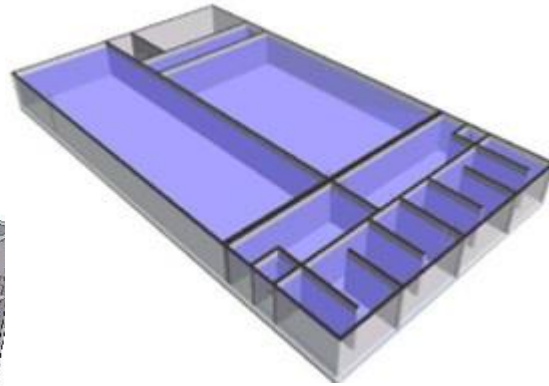
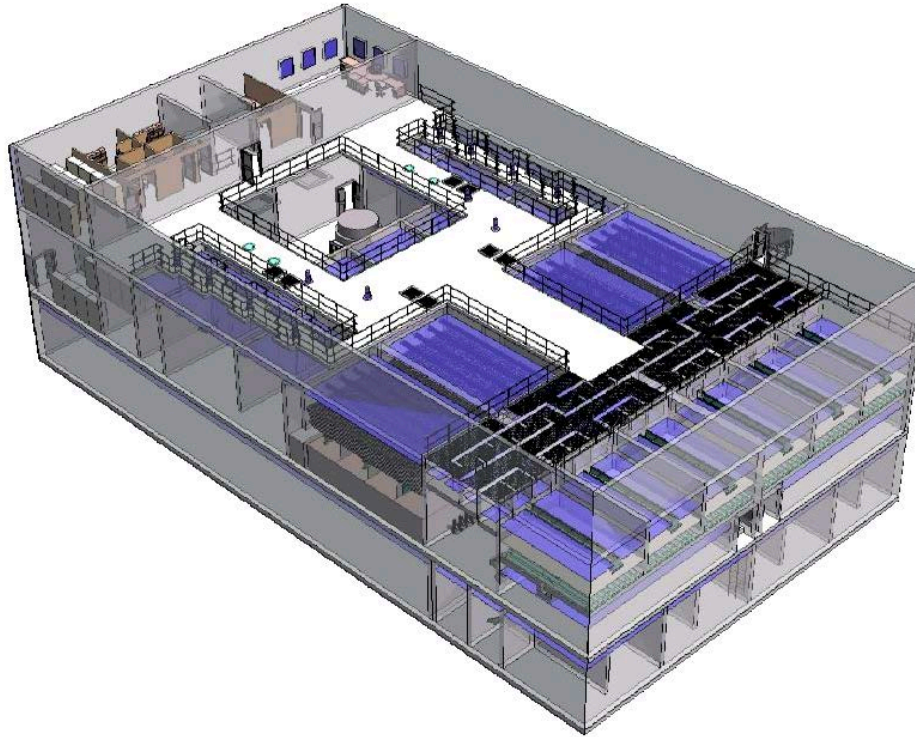
Etudes de sol : ALIOS



L'INSERTION PAYSAGÈRE



LA FILIÈRE DE TRAITEMENT



Garonne



Arize



Acide sulfurique

FeCl₃

Polymère

Ozone

Cl₂

NaOH

Répartition

Coagulation

Floculation

Décantation lamellaire

Interozonation

Réacteur CAP

Filtration sur sable

Désinfection UV

Désinfection Cl₂

Remise à l'équilibre

Bâche eau traitée

Caractéristiques

- Prise d'eau brute dans la *Garonne* + secours total par l'*Arize*
- Traitement 770 m³/h d'eau brute ⇒ 700 m³/h d'eau traitée produite
- Turbidité jusqu'à 600 NFU
- Traitement du plomb, aluminium, manganèse, micropolluants
- Deux files de traitement

ETAT D'AVANCEMENT DE LA PARTIE USINE

- **Marché travaux notifié le 24/01/2019**
- **Permis de construire obtenu le 10/02/2020**
- **Réalisation de fouilles archéologiques en 09/20 → en attente du rapport de l'INRAP puis des prescriptions définitives de la Préfecture de Région**
- **Autorisation unique → obtention de l'Arrêté Préfectoral : 15/11/2021**
- **Démarrage des travaux 1er trimestre 2023**



L'ÉQUIPE PROJET DE LA CRÉATION DU FEEDER ET CONSTRUCTION DU RESERVOIR

Maitre d'ouvrage



Entente



Lot 1 : Groupement
SPIE CAPAG / CEGETP /
COLAS

Lot 2 : Groupement
GIESPER / LA
GARONNE / SAS
SOGATRAP / EXEDRA

Lot 3 : OULES / BAYOL /
COUSIN PRADER /
EHTP

Construction du réservoir
de Gensac : TOUJA/ HES /
FREYSSINET

Création du Feeder entre
Carbonne et Gensac-sur-
Garonne

Maitre d'œuvre : Cabinet ARRAGON
Dossiers réglementaires : DEKRA



Contrôleur technique : Bureau
Veritas



Coordonnateur SPS : QUALICONSULT



Etudes de sol : FONDASOL



Géomètre : VALORIS



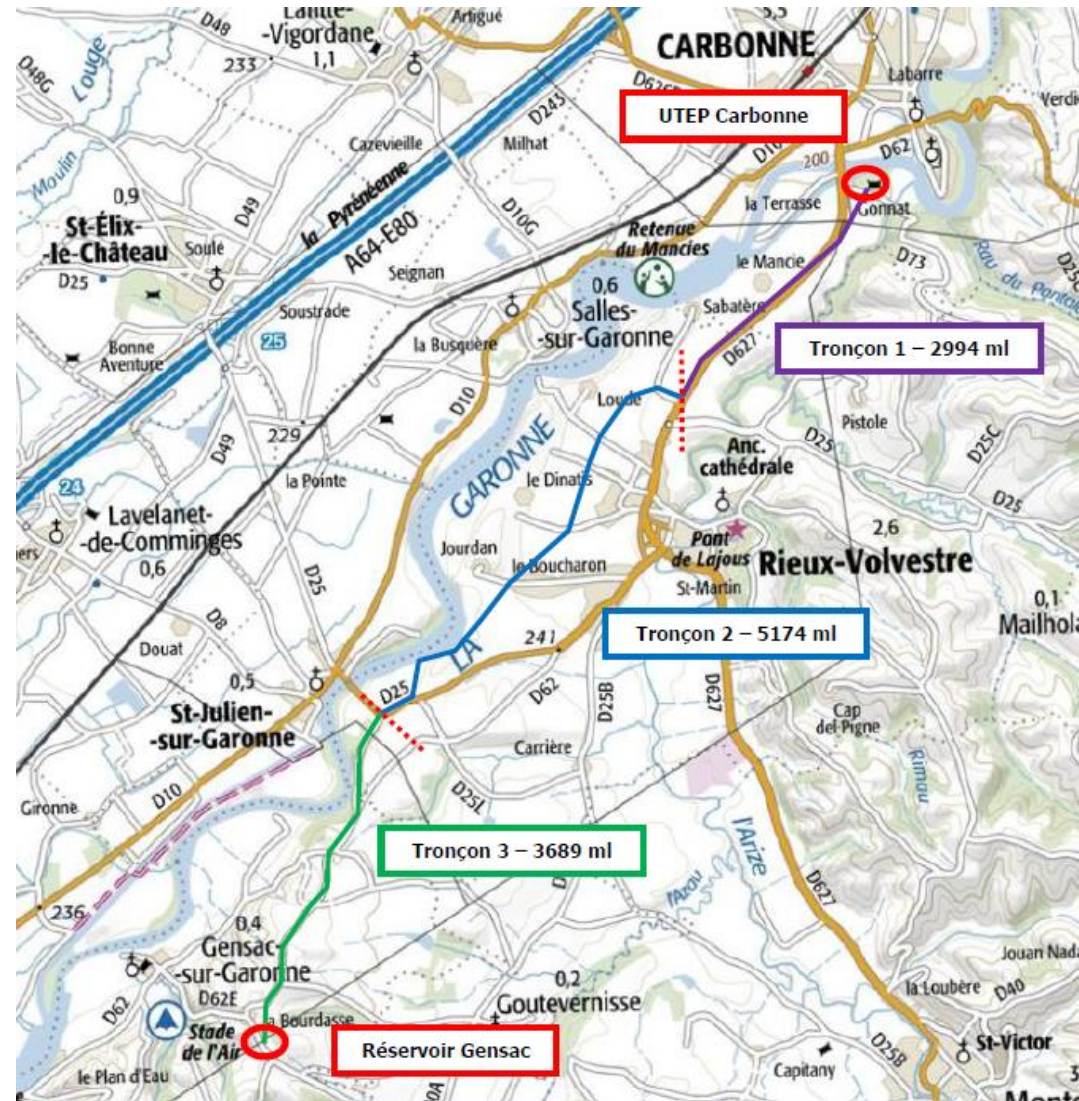
Suivi Archéologie : HADES



LE TRACÉ DU FEEDER CARBONNE – GENSAC-SUR-GARONNE

3 communes concernées:

- Carbone
- Rieux-Volvestre
- Gensac-sur-Garonne



LE TRACÉ DU FEEDER CARBONNE – GENSAC-SUR-GARONNE

- **11,8 km de canalisations**
- **Canalisation d'un diamètre de 400 mm en fonte verrouillée revêtue**
- **Profondeur du réseau – 1 m minimum**
- **Largeur de tranchée de 1,3 minimum**

- **Occupation durant les travaux d'une bande de 5 à 10 m + zone de vie / stockage**
- **Equipements de régulation : vannes de sectionnement, ventouses, vidanges**

- **Interface usine-feeder :**
 - **Le FEEDER rajoute une 3^{ième} ligne de pompage aux deux initialement prévues par le SMDEA09**
 - **Renforcement électrique**
 - **Dispositif anti-bélier**
 - **Supervision alarme**

⇒ **Opération de 6,8 M€**

LE TRACÉ DU FEEDER CARBONNE – GENSAC-SUR-GARONNE

Les contraintes à prendre en compte

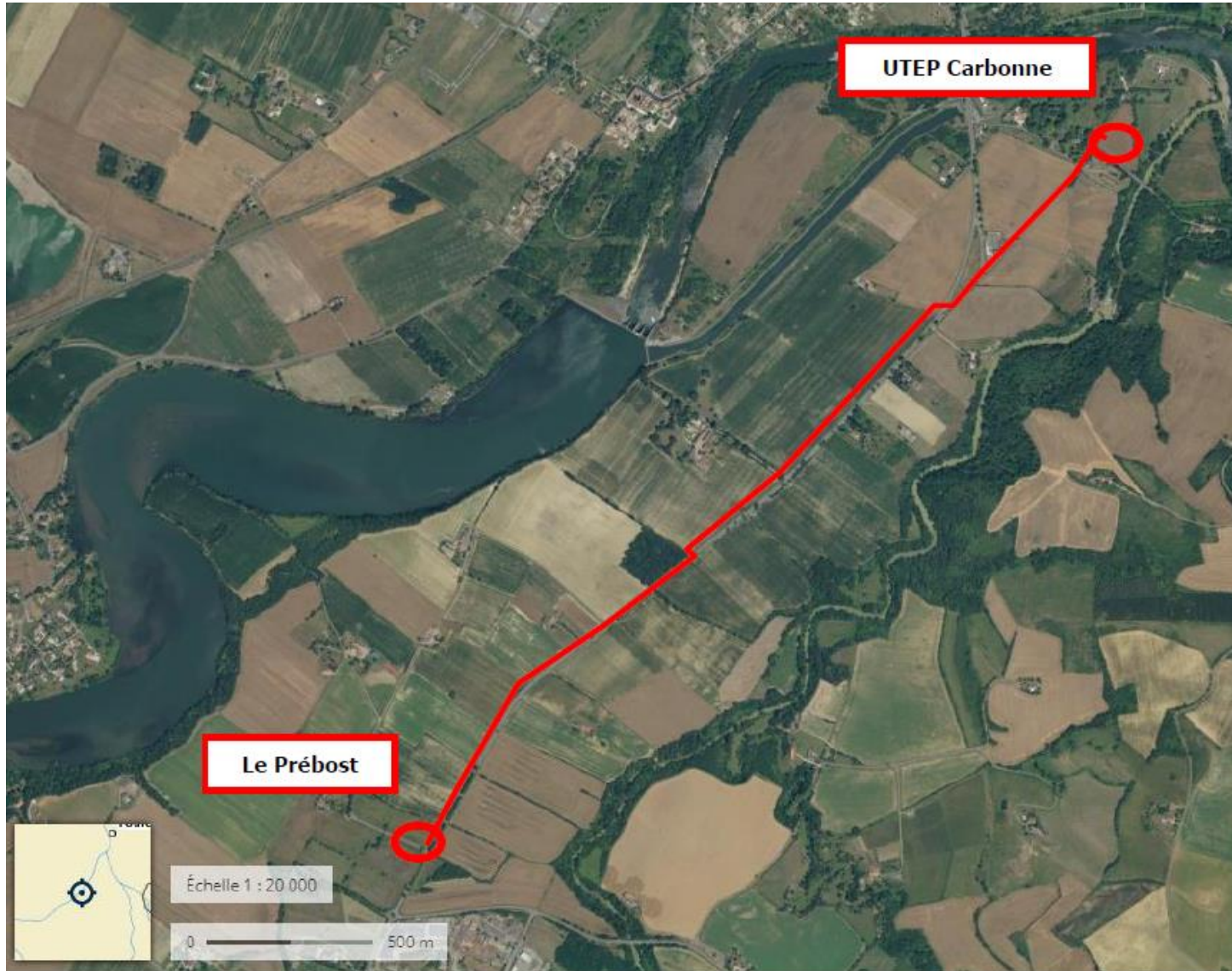
- **Foncière** : passage en partie privée, l' accord des propriétaires pour l'établissement de servitudes est à obtenir
 - **Passage sous voirie**: accord avec les gestionnaires de voirie CD31 et Communauté de Communes du Volvestre
 - **Technique** : réseaux enterrés existants (réseaux d'eau potable, assainissement, électricité, gaz, fibre etc)
 - **Urbanisme** : prise en compte des PLU
 - **Mobilité** : circulation RD625 RD25 RD62
 - **Agricole** : zone cultivée - irriguée
 - **Environnementale**: zone d'intérêt écologique sur le coteau de la Garonne
 - **Géologique** : mouvement de terrain
 - **Archéologique** : fouilles préventives – suivi
 - **Tourisme** : chemin de randonnée
- => Impacts sur les dossiers réglementaires

LE TRACÉ DU FEEDER CARBONNE – GENSAC-SUR-GARONNE

Les contraintes citées ci-avant ont un impact:

- **Sur les dossiers réglementaires**
 - ❑ **Dossier de Servitude d'Utilité Publique,**
 - ❑ **étude au cas par cas (dossier environnemental)**
- **Sur le volet financier**
 - ❑ **Canalisations de grands diamètre**
 - ❑ **Long linéaire**
 - ❑ **Techniques (fonçage sous la RD)**
- **Sur le planning**
 - ❑ **Études à mener**
 - ❑ **Procédures administratives**
 - ❑ **Travaux**

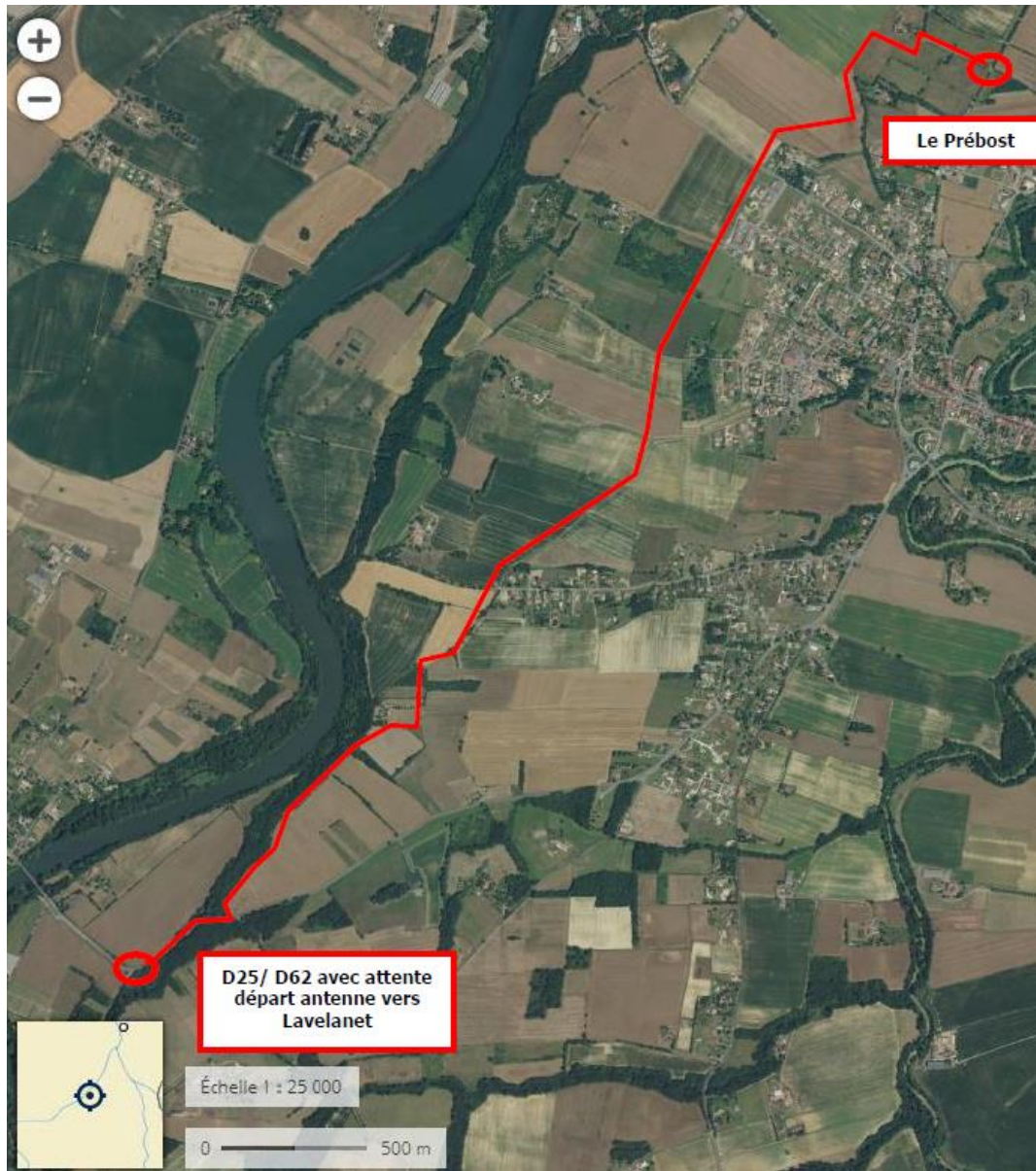
TRONÇON 1: USINE DE TRAITEMENT (CARBONNE) – LE PREBOST (RIEUX): 3KM



CONTRAINTES

- Traversée buses et ponceaux sous RD
- Linéaire partiellement sous voirie RD627
- Circulation
- Traversée RD 627 en travaux sans tranchée
- Evitement du bois classé
- Ligne électrique Haute Tension (HTA) / gaz
- Platanes -> chancre
- Négociations foncières

TRONÇON 2: LE PREBOST (RIEUX) – RD25-RD62 (RIEUX) : 5,2 KM



CONTRAINTES

Linéaire principalement en domaine privé

Activité agricole irriguée

Limite de la zone urbanisée

Fouilles archéologiques

Travaux Centre P.Hanzel

Projets eaux pluviales

Antenne Grand Dinatis

Enjeux environnementaux

Chemin de randonnée

Négociations foncières

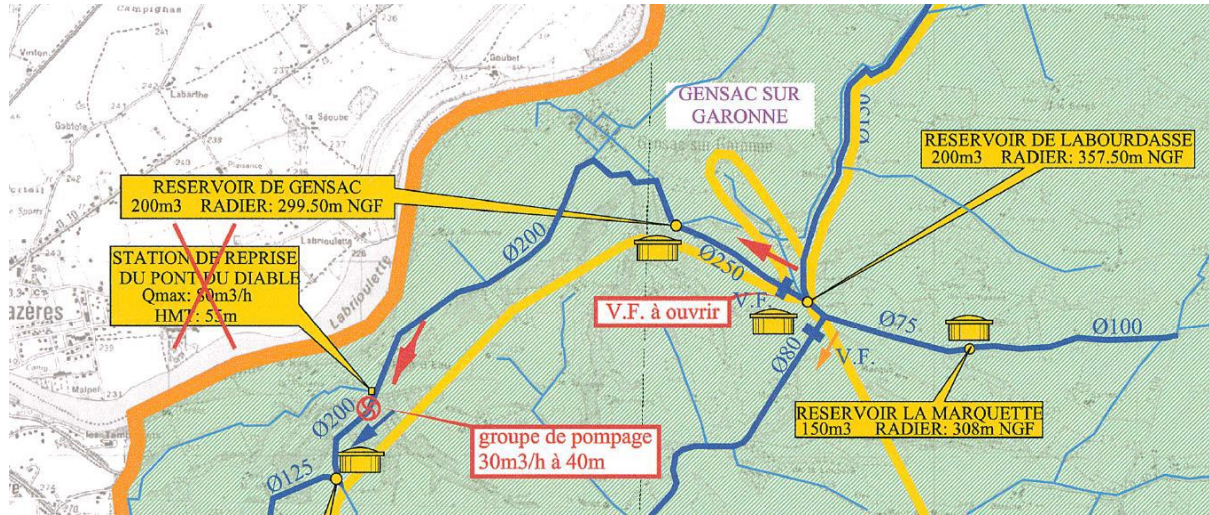
TRONÇON 3 : RD25-RD62 (RIEUX) – RESERVOIR DE GENSAC (GENSAC) : 5,2 KM



CONTRAINTES

Linéaire sous voirie Conseil Départemental
Amorce de l'antenne Lavelanet - St Julien
Enjeux environnementaux
Circulation

RESERVOIR DE GENSAC-SUR-GARONNE (LA BOURDASSE)



Position stratégique de redistribution de l'eau potable

Vers Montesquieu -> Coume Lahitère

Vers Cazères -> vallée du Salat

Vers St Christaud

RESERVOIR DE GENSAC-SUR-GARONNE (LA BOURDASSE)

Satisfaction des besoins 90% du besoin de pointe en 2040

SMDEA09	RESEAU31*	Cazères Couladère
1228 m ³ /j	44 m ³ /j	872 m ³ /j

*** Besoin déjà satisfait pour 8 communes sur 9**

Création d'un stockage semi-enterré de 2 x 1100 m³

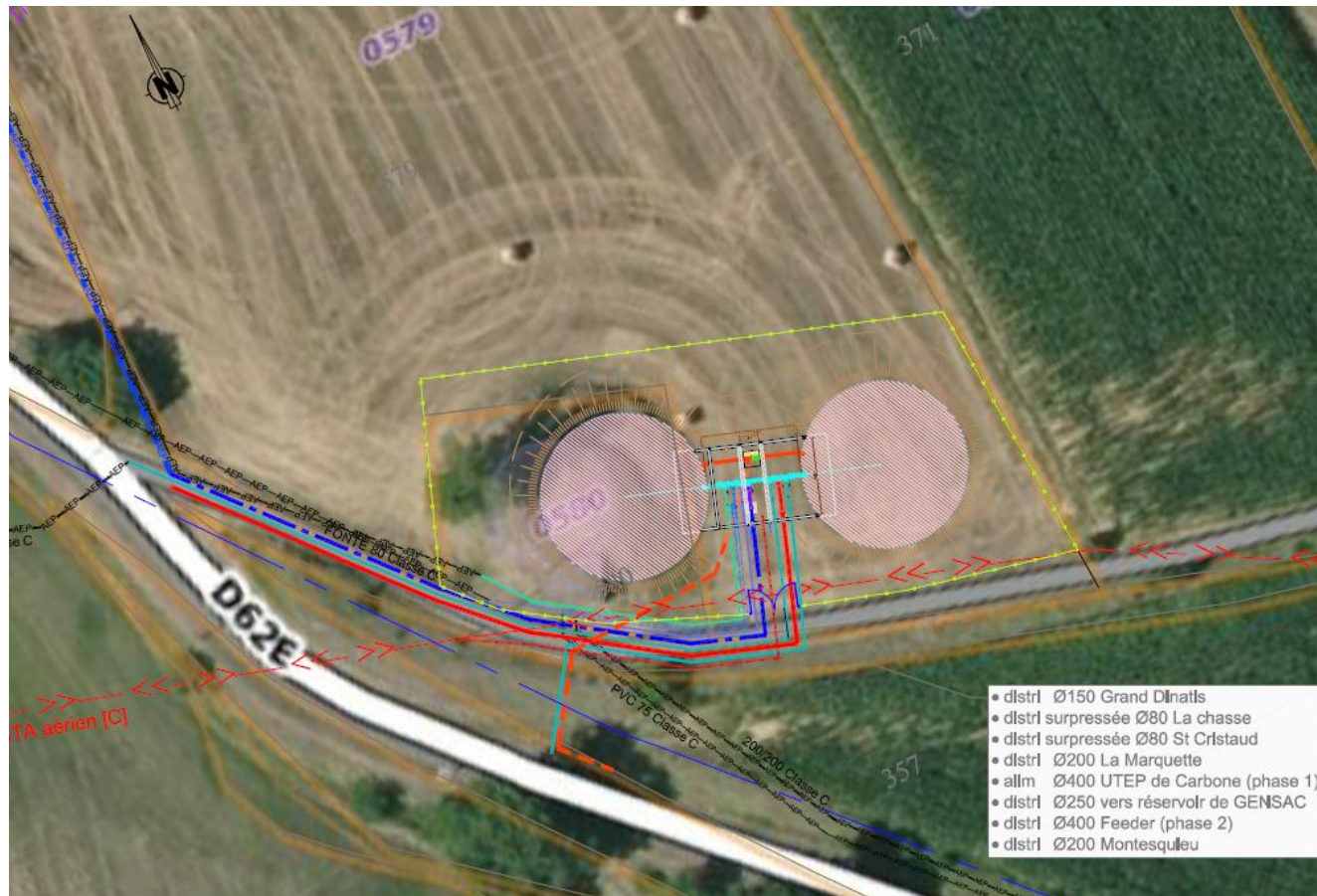
2 bâches en béton armé de 4,8 m de haut pour 17 m de diamètre

Ouvrage de classe A2 en béton pré-contraint non-revetu

Destruction de l'existant 200 m³ à maintenir en service durant les travaux

⇒ **Opération de 1,54 M€**

RESERVOIR DE GENSAC-SUR-GARONNE (LA BOURDASSE)



CONTRAINTES

Recherche de sites

PLU à modifier

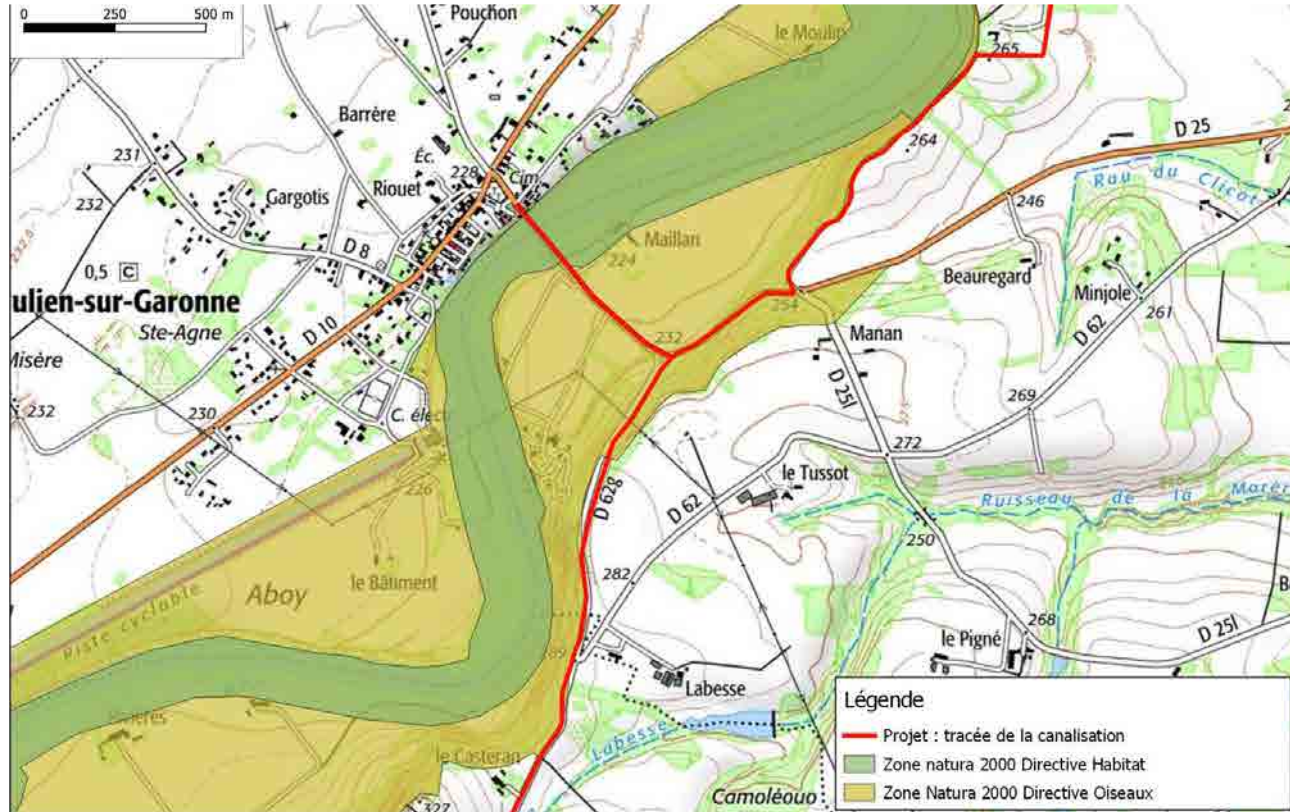
Permis de construire

Nombreux réseaux

Acquisition d'une partie de la
parcelle voisine au réservoir actuel

FOCUS ENVIRONNEMENT

Zones protégées au titre des réglementations Natura 2000, ZNIEFF, ZICO, biotope



⇒ Inventaire faune flore réalisé
Proximité de zones de nidification
Batraciens dans les fossés

⇒ Impactera la période de travaux
(sept à avril)

FOCUS FONCIER

	Carbonne	Rieux	Gensac	Total
Propriétaires concernés	3	23	3	29
Nombre de parcelles	8	78	6	92
Linéaire en domaine privé	0,9 km	4,3 km	0,4 km	5,6 km

53% du linéaire en domaine public

- **Une procédure de convention à l'amiable a été lancée par RESEAU 31 entre juillet 2021 et août 2021 pour des servitudes de passage de canalisation en terrain privé.**
- **Un dossier de Servitude d'Utilité Publique est en cours d'instruction auprès de la préfecture de la Haute Garonne**

ETAT D'AVANCEMENT

- **Marché travaux création du Feeder notifié le 05/05/2022**
- **Marché travaux construction du réservoir notifié le 07/06/2022**
- **Procédure de modification du PLU de Gensac en cours. Résultat fin 2022- début 2023; Dépôt du permis de construire pour le Réservoir après réception de la modification du PLU**
- **Dossier environnemental : réception de l'Arrêté Préfectoral de l'Usine, dépôt du Porter à connaissance concernant la partie Feeder en décembre 2021 => pas de modification demandé pour l'Arrêté Prefectoral. Une enquête publique sera menée avec la SUP**
- **Dossier SUP déposé en Préfecture en décembre 2021. Procédure en cours :**
 - **2 mois de Consultation Inter administrative: juillet et août 2022**
 - **2 mois de Saisine réglementaire (février – mars 2023?),**
 - **Enquête Publique 2^{ème} trimestre 2023?**
- **Une concertation publique est prévue du 4 janvier 2023 au 18 janvier 2023**
- **Marché suivi archéologique notifié le 10/10/2022**

ENTENTE GSA: 24,7 M€ (TRAVAUX + MAITRISE D'ŒUVRE)

BUDGET

Usine de Carbonne

16,1 M€
(dont 11,45 M€ travaux)

Maîtrise d'ouvrage



60%

Adduction

Feeder Carbonne-Gensac, et réservoir à Gensac

8,6 M€
(dont 7,46 M€ travaux)

Maîtrise d'ouvrage



40%

PLAN DE FINANCEMENT

	Agence de l'Eau Adour-Garonne	Conseil Départemental 31	Conseil Départemental 09
Usine	55%		5%
Adduction	55%	20%	

RAPPEL DES MODALITÉS DE CONCERTATIONS

La concertation préalable du public se déroulera au mois de janvier 2023 sur 15 jours

- ❑ La concertation débutera le 4 janvier et se terminera le 18 janvier au soir.
- ❑ Les personnes souhaitant donner leur avis, poser leurs questions auront la possibilité de le faire par deux voies:
 - soit en se rendant en mairie dans les 3 communes concernées (Carbonne, Gensac-sur-Garonne et Rieux Volvestre) où des registres prévus à cet effet seront à disposition du public au niveau de l'accueil
 - Soit en écrivant à l'adresse ingenierie@reseau31.fr
- ❑ Les avis et questions seront analysés et des réponses seront formulés. Ces résultats seront validés en Bureau Syndical.
- ❑ Les résultats seront présentés sur le site internet de RESEAU31 www.reseau31.fr et par affichage en mairie.



GSA

SMDEA⁰⁹
NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE L'EAU

réseau31
une autre idée de l'eau

